

Eaux & Vilaine vous informe.

Point de situation sur les crues du bassin de la Vilaine et les ouvrages gérés par Eaux & Vilaine Mercredi 25 février 2026 – 16h00

Situation générale sur le bassin de la Vilaine

La météo

La période de temps sec devrait se poursuivre jusqu'au début de la semaine prochaine. De faibles précipitations sans incidence sont prévues ce vendredi.

Sur l'ensemble des bassins la décrue se poursuit.

Les crues (source www.vigicrues.gouv.fr)

L'ensemble des tronçons sont en VERT.

Les actions d'Eaux & Vilaine

Les 3 barrages de Vilaine amont

A l'amont de la Vilaine, Eaux & Vilaine gère 3 barrages (Haute Vilaine, Valière et Cantache) qui ont notamment pour rôle d'écrêter les crues et de limiter les inondations à Vitré, Châteaubourg et Cesson-Sévigné.

L'épisode de crue a été évacué. La tendance est à une baisse maîtrisée ou à une stabilisation des niveaux sur les trois barrages.

Le barrage d'Arzal-Camoël

A l'aval du bassin, Eaux & Vilaine assure une importante évacuation des eaux par l'intermédiaire du barrage d'Arzal-Camoël sur l'estuaire de la Vilaine. Cela permet d'empêcher la remontée des marées et de limiter les inondations sur le secteur de Redon, sans toutefois les empêcher lorsque les débits sur la Vilaine et l'Oust sont très importants.

La tendance est à la décrue sur la Vilaine aval.

Les débits baissent : 622m³/s ont été mesurés à la station du pont de Cran à Saint Dolay.

Le système d'endiguement de Saint-Nicolas de Redon

A Saint-Nicolas-de-Redon, le quartier dit « de la Digue » est protégé par un ensemble d'ouvrages : digues en terre avec noyau d'argile étanche, murets en béton, et barrières amovibles complétés par 3 stations de pompage. Cet ensemble permet de protéger le quartier jusqu'à un certain niveau qui peut toutefois être dépassé en cas de crue très importante.

Les niveaux sont toujours à la baisse à Redon, avec une cote à 3,04 m à 14h00.

La réouverture de l'accès au quartier Digue Sud est finalisée.

Les ouvrages de ralentissement des crues sur la Chère en amont de Châteaubriant et du Courgeon à Blain

Eaux & Vilaine gère 6 ouvrages de ralentissement des crues situés sur la Chère et le Rollard sur les communes de Soudan et Châteaubriant. Leur capacité totale est de 400 000 m³. Ils stockent de l'eau pendant les crues et permettent de limiter les inondations dans la ville de Châteaubriant.

A Blain, sur le ruisseau du Courgeon, un ouvrage de ralentissement des crues a la capacité de stocker 60 000 m³. Il limite les inondations de la zone commerciale de la Mazonnais à Blain et de la RD 164.

Sur ces petits bassins très réactifs, la situation est redevenue normale.

Le système d'endiguement de la grande plage à Damgan

Sur le territoire d'Arc Sud Bretagne, Eaux & Vilaine gère le système d'endiguement de la grande plage de Damgan, un ouvrage de défense contre les submersions marines.

Le tronçon qui avait été détérioré lors de la tempête d'octobre 2023 a été réhabilité à l'automne dernier et la digue est de nouveau pleinement opérationnelle

Pas de vigilance en cours.

le suivi des poissons migrateurs, la protection du littoral.

+ d'infos sur <https://www.eaux-et-vilaine.bzh/>

Contact Eaux & Vilaine

Contact Presse

Aurélie DRÉAN, Chargée de communication

P. 06 13 71 49 43

aurelie.drean@eaux-et-vilaine.bzh

Léa MICHEL, Gestionnaire communication

P. 06 35 10 83 75

lea.michel@eaux-et-vilaine.bzh

A propos d'Eaux & Vilaine :

Acteur institutionnel sur le bassin versant de la Vilaine, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Eaux & Vilaine agit pour l'aménagement et la gestion de la Vilaine et de ses affluents. Chef de file des enjeux liés au bassin de la Vilaine, Eaux & Vilaine a pour objet d'impulser et de coordonner la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant, de favoriser et de concourir à la gestion équilibrée et durable de l'eau, la préservation des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Parmi les grandes missions de l'établissement, Eaux & Vilaine porte la mise en œuvre du SAGE Vilaine, la prévention des crues et des étiages, la gestion des grands ouvrages, la sécurisation de la production d'eau potable, la reconquête du bon état écologique de l'eau, le maintien et la valorisation de la biodiversité, la préservation de la qualité des milieux,